

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX LE VINGT CINQ MARS (25/03/2010)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 19 Mars 2010, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI Maire, Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Adjoint, Mme Marie DOURLENT M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme. Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHEs, M Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRESENTES :

M. Richard BAPTISTE, (représenté par M. REDON), Mme Carine NICODEME (représentée par Mme GALHO), **Conseillers Municipaux**

Était Absent Excusé : M. Patrice CHARLES, **Conseiller Municipal**

M. SELAM est nommé secrétaire de séance.
Mme HEMMAMI reprend sa place au sein de l'assemblée

28- 25 mars 2010

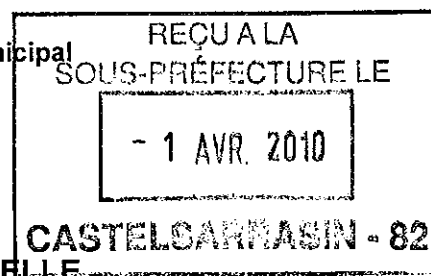
OPAH : LANCEMENT DE L'ETUDE PRE-OPERATIONNELLE

Vu la délibération n° 11 du 25 février 2010 portant principe de lancement du projet d'étude sur la commune de Moissac

Vu le code des marchés publics

Considérant, l'intérêt de lancer l'étude pré-opérationnelle d'OPAH qui devra comprendre notamment un volet social, un volet éradication de l'habitat indigne, un volet urbain, un volet immobilier, mais pourra également intégrer un volet patrimonial, un volet foncier et un volet économique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité



DECIDE d'engager une étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur le centre ancien de Moissac,

DECIDE de lancer une procédure de marché public avec appel d'offres ouvert afin de choisir un bureau d'étude spécialisé qui aura en charge l'étude et l'animation-suivi d'OPAH,

DECIDE de solliciter le Conseil Général, délégataire de l'ANAH, pour réserver les crédits ingénierie qui représentent 50 % du montant HT du coût de l'étude,

DECIDE d'inscrire cette opération à la convention territoriale du Pays Garonne, Quercy, Gascogne et de solliciter le fonds de concours du Conseil Général,

DECIDE de solliciter une aide du Conseil Régional pour financer cette étude,

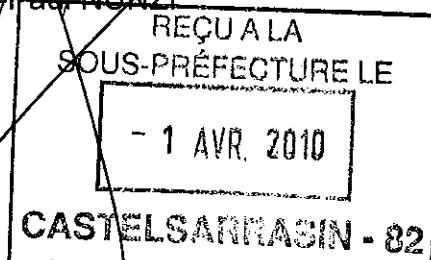
S'ENGAGE à inscrire au budget primitif 2010 les crédits correspondants à l'opération,

AUTORISE le Maire à lancer la consultation des bureaux d'étude et à signer toutes les pièces administratives et financières relatives à la procédure de marché public.

Pour copie conforme
Moissac le 26 Mars 2010



Le Maire
Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :